



**SAINT-LOUIS**  
Agglomération  
Alsace 3 Frontières

**GROUPEMENT DE COMMANDES**  
**SAINT-LOUIS AGGLOMERATION / COMMUNE DE BARTENHEIM / COMMUNE DE BLOTZHEIM /**  
**COMMUNE DE KEMBS / COMMUNE DE ROSENAU / COMMUNE DE VILLAGE-NEUF**

**- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -**

**1. Pouvoir adjudicateur :**

SAINT-LOUIS Agglomération  
M. Alain GIRNY, Président  
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199  
68305 SAINT-LOUIS Cedex  
Pays : France  
Tel : 03.89.70.90.70  
Fax 03.89.70.90.85  
E-mail : [direction@agglo-saint-louis.fr](mailto:direction@agglo-saint-louis.fr)  
Adresse internet : [www.agglo-saint-louis.fr](http://www.agglo-saint-louis.fr)

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Adresse auprès de laquelle les offres / demandes de participation doivent être envoyées :

SAINT-LOUIS Agglomération  
M. Alain GIRNY, Président  
Place de l'Hôtel de Ville  
CS 50199  
68305 SAINT-LOUIS Cedex

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale  
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

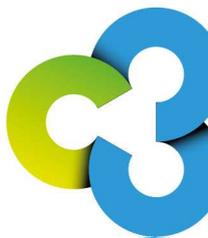
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : oui  
Les membres du groupement de commandes sont : SAINT-LOUIS Agglomération, la commune de Bartenheim, la commune de Blotzheim, la commune de Kembs, la commune de Rosenau et la commune de Village-Neuf.

**2. Objet du marché :**

**Intitulé :**  
Fourniture d'électricité et prestations associées.

**Caractéristiques principales :**

La présente consultation a pour objet la conclusion d'un marché public relatif à l'acheminement et à la fourniture d'électricité alimentant les points de livraison de SAINT-LOUIS Agglomération, de la commune de Bartenheim, de la commune de Blotzheim, de la commune de Kembs, de la



commune de Rosenau et de la commune de Village-Neuf. Ces collectivités ont conclu pour ce faire un groupement de commandes dont SAINT-LOUIS Agglomération est le coordonnateur.

Les prestations visent ainsi à couvrir l'acheminement et la fourniture d'électricité aux points de livraison listés en annexes 1 et 2 du CCP.

**Durée du marché :**

Le présent marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2018. Toutefois l'exécution des prestations commencera le 1er janvier 2018 pour se terminer le 31 décembre 2018.

Le décalage entre la date de notification et la date de démarrage des prestations tient compte des délais inhérents à la procédure de changement de fournisseur qui inclut en particulier l'ensemble des démarches du titulaire vis-à-vis du gestionnaire de réseau.

Ce délai est indiqué dans l'offre du candidat et ne saurait être supérieur à 4 semaines à compter de la notification du marché.

En tout état de cause l'ensemble des bascules devront être réalisées au 31 décembre 2017.

**Type de marché :** Marché de fournitures

**Publication au JOUE :** OUI

**Lieu principal d'exécution :** SAINT-LOUIS Agglomération  
Code NUTS : FRF12

L'avis implique un marché public.

**Classification CPV :**

09 31 00 00 - 5 Electricité

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

**Division en lots :** OUI

Le marché est décomposé en 2 lots, à savoir :

Lot 1 : Fourniture et acheminement d'électricité aux points de livraison relevant de la zone de distribution du Gestionnaire de Réseau de Distribution ERDF

Code CPV : 09 31 00 00 - 5 - Electricité

Durée du lot : Le présent marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2018. Toutefois l'exécution des prestations commencera le 1er janvier 2018 pour se terminer le 31 décembre 2018.

Valeur estimée du lot : 650 000 € HT

Lot 2 : Fourniture et acheminement d'électricité aux points de livraison relevant de la zone de distribution du Gestionnaire de Réseau de Distribution EBM RD

Code CPV : 09 31 00 00 - 5 - Electricité

Durée du lot : Le présent marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2018. Toutefois l'exécution des prestations commencera le 1er janvier 2018 pour se terminer le 31 décembre 2018 sauf pour le bâtiment « Maison de Santé » qui ne sera à raccorder qu'à compter du 1er mars 2018.



Valeur estimée du lot : 50 000 € HT

Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots.

Les variantes sont-elles autorisées : NON

**Options** : OUI

**Description de ces options** :

Possibilité de recourir aux modifications du marché en application de l'article 139 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

**Le marché s'inscrit dans un projet financé par des fonds communautaires** : NON

**3. Renseignements d'ordres juridique, économique, financier et technique :**

**CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT :**

**Cautionnement et garanties exigées :**

Aucun cautionnement ou garantie ne sera exigé du candidat.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Prestations autofinancées par chaque membre du groupement pour la part qui le concerne.

Modalités de paiement : selon les articles 110 à 131 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Paiement par mandat administratif dans les 30 jours à compter de la réception de la demande de règlement.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.

En vertu de l'article 45 - V du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et membres d'un ou de plusieurs groupement, ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

**Situation propre des opérateurs, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Les candidats devront fournir les pièces suivantes :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment complétée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment complétée par le candidat.
- Attestation sur l'honneur jointe au règlement de la consultation ou équivalent attestant que le candidat n'a fait l'objet d'aucune interdiction de concourir visée aux articles 45 et 48 de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015. En cas de redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet.



- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant(s) à engager le candidat.
- Une déclaration appropriée de banques ou la preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Les certificats de qualité du candidat (autorisant la fourniture d'électricité selon la réglementation en vigueur, provenance de l'électricité fournie et obligation de service public dans le domaine de la fourniture d'électricité selon la législation en vigueur).

**Capacité économique et financière :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Déclaration indiquant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices.

**Capacité technique :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- la présentation des moyens humains et matériels de l'entreprise ;
- la présentation d'une liste de prestations similaires exécutées au cours des trois dernières années.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque co-traitant.

**4. Procédure :**

Type de procédure : ouverte

**CRITERES D'ATTRIBUTION :**

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Prix : 70 %

Valeur technique : 30 %

**RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :**

Date limite de réception des offres : Lundi 20 novembre 2017 à 16h00

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

10 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Lieu d'ouverture des offres : SAINT-LOUIS Agglomération. Séance non publique.

**5. Renseignements complémentaires :**

**Autres informations :**

Procédure de passation : Appel d'offres ouvert (application des articles 25-I-1°, 66 à 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

Il s'agit d'un marché d'achat d'énergies non stockables ne donnant pas lieu à un accord-cadre ou un marché à bons de commande.



**Modalités de retrait des dossiers de consultation :**

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est remis gratuitement à chaque candidat après demande écrite (courrier, fax, mail) à :

**SAINT-LOUIS Agglomération**  
**Service Juridique**  
Place de l'Hôtel de Ville  
CS 50199  
68305 Saint-Louis Cedex  
Tél : 03.89.70.90.75.  
Fax : 03.89.70.90.85.  
Mail : [juridique@agglo-saint-louis.fr](mailto:juridique@agglo-saint-louis.fr)

La consultation de cet avis, le téléchargement du dossier de consultation des entreprises et la remise des offres par voie électronique sont accessibles sur le site <http://www.marches-publics.info> . Pour les modalités de remise, se référer aux dispositions des articles 7.1 et 7.2 du règlement de la consultation et à l'annexe 2 du règlement de la consultation relative aux conditions générales de la plateforme.

**Renseignements complémentaires :**

Pour obtenir tous les renseignements administratifs et techniques complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats pourront s'adresser au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres auprès du service suivant :

SAINT-LOUIS Agglomération  
Service Juridique  
☎ : 03.89.70.90.75  
Fax : 03.89.70.90.85  
✉ : [juridique@agglo-saint-louis.fr](mailto:juridique@agglo-saint-louis.fr)

Les candidats pourront également transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://www.marches-publics.info>

Une réponse sera alors adressée, par écrit, à tous les opérateurs économiques destinataires des documents de la consultation 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

**Procédures de recours :**

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Strasbourg  
31, avenue de la Paix  
B.P. 51038 - 67070 STRASBOURG Cedex  
E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66  
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal administratif de Strasbourg  
31, avenue de la Paix  
B.P. 51038 - 67070 STRASBOURG Cedex  
E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66



<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

**Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges

1, rue du Préfet Claude Erignac

54038 NANCY CEDEX

E-mail : [therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr)

Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24

<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

**Date d'envoi du présent avis à la publication : Lundi 16 octobre 2017**

